

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 9 du 27 août 2010



## Chrysanthèmes : les populations de THRIPS plus ou moins contenues

La présence de thrips est signalée dans tous les types de culture de chrysanthèmes : grosses fleurs, pomponnettes, culture traditionnelle ou dirigée. Ils se cachent dans les replis des feuilles en attendant les boutons floraux et piquent le limbe des feuilles.

Le niveau d'infestation est très variable d'une exploitation à une autre. Le dépassement ou non du seuil de tolérance est lié aux conditions climatiques des prochains jours.



Photo AREXHOR G.E. : crispation des feuilles due aux piqûres de thrips

## Chrysanthèmes : présence de pucerons



Photo AREXHOR G.E. Pucerons noirs

Des foyers de pucerons noirs ou verts sont présents sur chrysanthèmes.

Sur cultures conduites à l'extérieur ou sous abris, les pucerons sont omniprésents.

### Des chenilles défoliatrices signalées sur CHRY-SANTHEMES

Le seuil de tolérance est souvent dépassé car elles sont très voraces.

## Cyclamens : des cultures globalement saines

Seul un cas de botrytis est signalé sur cyclamen. Mais cette attaque cryptogamique est apparue suite à un arrosage excessif associé à une période froide.

## Poinsettias : peu d'aleurodes

Avec les températures estivales enregistrées ces dernières semaines sous les serres, les cultures de poinsettias ont poursuivi leur croissance. A ce stade développement les populations d'aleurodes sont très faibles.

### BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

#### LES CULTURES DE CYCLAMENS SONT « PROPRES »

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Aleurodes	chrysanthème	
Pucerons	chrysanthème	
Rouille	chrysanthème	
Thrips	chrysanthème	
Aleurodes	cyclamen	
Fusariose	cyclamen	
Pucerons	cyclamen	
Thrips	cyclamen	
Aleurodes	poinsettia	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.